



Wallonie

Commune de La Louvière

**URBANISME
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur GORET Mickaël demeurant rue Omer Thiriar 54 à 7100 Saint-Vaast.

Le terrain concerné est situé rue Omer Thiriar 54 à 7100 Saint-Vaast, cadastré Saint-Vaast (6) section C n° 132 P.

La demande de permis, qui consiste en la modification du parement des élévations d'une habitation, est soumise à enquête publique sur base de l'article D.IV.40 du CoDT vu que :

- le projet est en dérogation à la zone agricole au plan de secteur ;
- le projet est en écart à l'article 24 du guide qui renvoie de l'article 17 avec l'application de l'article 16 en ce qui concerne le point 5.16-5) « matériaux d'élévation » qui renvoie à l'article 6 et plus précisément au point 6.h) « aspect des bâtiments et matériaux » étant donné que : le type, la teinte et les rythmes des matériaux projetés (enduits gris (anthracite, moyen et clair)) ne sont pas établis de manière à assurer la continuité du tissu urbain existant.

L'affichage aura lieu le 17/09/26. L'enquête publique se déroulera du 24/09/26 au 08/10/26.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial - Bureau 4 - Place Communale 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/277959 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées durant la durée de l'enquête publique, soit du 24/09/26 au 08/10/26 au Collège Communal - Place Communale 1 à 7100 La Louvière.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 08/10/26 à 09h00 auprès du service Développement territorial, en la salle 042 du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville - Place Communale 1 à 7100 La Louvière.